Note de conjoncture - Régime agricole

Remboursement de soins à fin septembre 2025



1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les neuf premiers mois de 2025 diminue de 1,3 % par rapport à la même période de l'année précédente (PCAP). Les effectifs de patients non-salariés agricoles diminuent de 3,4 % tandis que le nombre de patients salariés agricole diminue de 0,1 %. Sur une année complète mobile, la baisse est identique au taux PCAP (- 1,3 %) pour l'ensemble du régime (- 3,3 % dans le régime des non-salariés et - 0,2 % dans le régime des salariés).

Fin septembre 2025, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) a diminué de 0,3 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **2,9** % des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,5** % pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement		Évolution (année comp	n en ACM llète mobile)	Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
à fin septembre 2025	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés	RA à fin septembre 2024	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-1,3%	-3,3%	-0,2%	-1,9%	-1,3%	-3,4%	-0,1%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,2%	-2,8%	2,6%	-0,6%	-0,3%	-2,9%	2,5%
Part des patients en ALD	27%	38%	21%	27%	27%	38%	21%

Source : MSA.

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

Fin septembre 2025, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 32,4 millions d'euros** aux prévisions faites au cours de l'été 2025 (sur la base des remboursements à fin mai 2025), soit un écart de 0,8 point entre l'évolution prévue (+ 2,0 %) et l'évolution réelle (+ 2,9 %). Par régime, les réalisations sont supérieures de **25,9 millions** aux prévisions pour le régime des **salariés agricoles**. L'écart est moins important pour le régime des **non-salariés agricoles** avec un différentiel de 6,5 millions.

Les réalisations sont **supérieures** aux prévisions pour les remboursements de **médicaments (+ 29,4 millions** d'euros) et pour les remboursements d'honoraires des **médecins spécialistes (+7,3 millions)**. A l'inverse, les remboursements des **médecins généralistes (-4,7 millions)** et les versements d'indemnités journalières (**-4,3 millions**) sont inférieurs aux montants prévus.

Soins de ville (1)	Rég	gime agricole		N	on-salariés		Salariés			
Janv. à sept 2025 (en millions d'euros)	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	
Montant	3 946,2	3 913,8	+32,4	1 776,6	1 770,1	+6,5	2 169,6	2 143,7	+25,9	
Evolution	+2,9%	+2,0%	0,8 pt	+0,3%	-0,1%	0,4 pt	+5,1%	+3,8%	1,3 pt	

^{*} prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2025





3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO[1])

Au régime agricole en date de remboursement à fin septembre, le niveau de dépenses du total des soins de ville est quasi similaire depuis juin. En évolution mensuelle le mois de septembre évolue ainsi de + 0,2 % par rapport à aout après - 0,4 % le mois dernier. Les remboursements de janvier à septembre augmentent de 3,8 %. Cette hausse résulte de l'augmentation de 6,0 % des remboursements du régime des salariés agricoles et est minorée par l'évolution plus modeste (+ 1,2 %) des remboursements du régime des non-salariés agricoles. Sur douze mois glissants, les dépenses de soins de ville augmentent de 3,1 %.

Les remboursements d'honoraires des **médecins généralistes** sont en hausse à la rentrée 2025 de + 1,6 % par rapport à aout. De janvier à septembre, les remboursements affichent un taux à + 4,5 % dû en partie au passage de 26,5 € à 30 € de la consultation en fin 2024.

Les remboursements d'honoraires des **médecins spécialistes** sont similaires à ceux du mois dernier (- 0,1 %) mais restent sur un niveau conséquent (+ **6,5** % à fin septembre en taux PCAP).

Les remboursements d'honoraires des **dentistes** suivent une tendance haussière et affichent des niveaux comparables à ceux précédant le changement de prise en charge du ticket modérateur. Le taux PCAP est dynamique avec + 7,3 %.

Du côté des professionnels de santé du paramédical, les remboursements de soins des **masseurs-kinésithérapeutes** diminuent en cette rentrée avec - 3,7 % par rapport à aout. On note **+ 1,9** % à fin septembre. Le déclin de la rentrée s'observe également pour les remboursements de soins **infirmiers** (- 2,7 %). Le taux PCAP est de **+ 0,5** %.

Les remboursements **d'analyses médicales** retrouvent le niveau de juin après plusieurs mois en baisse. On note + 5,8 % en septembre par rapport à aout et - 7,5 % sur les neuf premiers mois de l'année en raison de la baisse observée tout au long de l'année 2024.

Les remboursements de transports de patients augmentent de 1,6 % à fin septembre et ce dernier mois est similaire en niveau aux mois estivales.

Les versements d'indemnité journalières (IJ) maladie sont quasi stables sur les deux derniers mois. De janvier à septembre, le taux augmente de + 2,9 % (taux inférieur à ceux observés en début d'année). Pour les versements d'IJ ATMP, septembre est également proche d'aout et le taux PCAP est de + 1,8 % sur les neuf mois premiers mois de l'année. Les remboursements de médicaments délivrés en ville connaissent une rentrée dynamique avec + 2,5 % par rapport à aout. Il s'agit d'une série dynamique avec un taux PCAP de + 6,2 % à fin septembre. Les remboursements de médicaments rétrocédés progressent quant à eux de 1,2 % à fin septembre. Enfin, les dispositifs médicaux sont en hausse de 3,4 % à fin septembre avec une baisse mensuelle d'1,9 %.

Évolution des remboursements de soins de ville	(Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				
en date de remboursement CVS-CJO à fin septembre 2025	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés	RA à fin sept 2024	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés	RAàfin sept 2024	au mois précédent RA	
TOTAL SOINS DE VILLE	+3,1%	+0,3%	+5,4%	+1,5%	+3,8%	+1,2%	+6,0%	+1,4%	+0,2%	
Soins de ville hors produits de santé	+2,2%	-0,9%	+4,6%	+0,5%	+2,9%	-0,1%	+5,1%	+0,5%	-0,5%	
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+4,4%	+0,9%	+7,1%	+0,1%	+6,2%	+2,5%	+9,0%	-0,8%	+0,6%	
- Médecins généralistes	+1,9%	-2,1%	+5,2%	-0,2%	+4,5%	+0,1%	+8,2%	-0,1%	+1,6%	
- Médecins spécialistes	+5,1%	+2,1%	+7,5%	+2,7%	+6,5%	+3,4%	+8,9%	+1,6%	-0,1%	
- Dentistes	+5,5%	+1,3%	+8,2%	-9,2%	+7,3%	+2,9%	+10,2%	-10,7%	+1,4%	
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,9%	-1,8%	+5,2%	+0,7%	+1,4%	-1,1%	+5,3%	+0,3%	-2,7%	
- Masseurs-kinésithérapeutes	+1,9%	-1,0%	+5,2%	+1,8%	+1,9%	-0,9%	+5,2%	+1,2%	-3,7%	
- Infirmiers	-0,2%	-2,4%	+3,9%	-0,2%	+0,5%	-1,4%	+4,1%	-0,4%	-2,7%	
Laboratoires	-8,9%	-13,3%	-5,2%	-12,0%	-7,5%	-12,3%	-3,5%	-10,3%	+5,8%	
Frais de transports	+1,6%	-0,7%	+4,0%	+3,1%	+1,6%	-0,6%	+3,9%	+3,3%	-0,3%	
Indemnités journalières (IJ) :	+3,2%	+3,7%	+3,1%	+2,4%	+2,5%	+2,7%	+2,4%	+3,7%	-0,5%	
- IJ maladie	+3,4%	+4,9%	+3,1%	+2,3%	+2,9%	+3,4%	+2,8%	+4,1%	-0,7%	
- IJ ATMP	+2,7%	+1,6%	+2,9%	+2,6%	+1,8%	+1,4%	+1,8%	+3,1%	-0,2%	
Produits de santé (médicaments + LPP)	+4,4%	+2,0%	+7,0%	+3,1%	+5,3%	+3,0%	+7,6%	+2,8%	+1,3%	
Médicaments :	+4,8%	+2,8%	+7,0%	+3,5%	+5,9%	+3,9%	+7,8%	+3,0%	+2,3%	
- Médicaments délivrés en ville	+5,2%	+3,2%	+7,3%	+4,1%	+6,2%	+4,2%	+8,2%	+3,4%	+2,5%	
- Médicaments rétrocédés	-1,1%	-6,5%	+2,4%	-4,8%	+1,2%	-2,0%	+3,3%	-4,1%	-1,9%	
LPP	+3,2%	-0,2%	+7,0%	+2,0%	+3,4%	+0,3%	+7,0%	+2,2%	-1,9%	

Source : MSA.



MSA Caisse Centrale 19 rue de Paris CS 50070 93 013 Bobigny cedex Direction des Statistiques et de la Science des données
Directrice de la publication, Nadia JOUBERT
Département Analyses et prévisions des données de Santé, Claire Raoult
Note réalisée par Adriel Attal. Naila Boussaid. Sabrina Hidouche. Emmanuel Tourneux



4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO[1])

En juillet, les remboursements du régime agricole restent sur le niveau élevé atteint en juin. Sur les sept premiers mois de 2025, les dépenses progressent de **3,6** % par rapport à la même période de l'an passé. Cette augmentation est principalement portée par le régime des **salariés agricoles** (+ 5,8 %), l'évolution est plus contenue chez les **non-salariés agricoles** (+ 1,0 %). En rythme annuel glissant, la croissance atteint 2,8 %.

Les remboursements d'honoraires des **médecins généralistes** augmentent de **4,5** % fin juillet. En cause notamment le relèvement du tarif de consultation de 26,5 € à 30 € intervenu fin décembre 2024. Le mois de juillet est similaire au moins précédent (- 0,2 %). Il est en de même pour l'évolution des remboursements d'honoraires des **médecins spécialistes** (- 01, % comparé à juin). Le taux PCAP ici reste très dynamique avec + 6,0 %.

Les remboursements de soins **dentaires** sont soutenus depuis le début d'année et en particulier ce mois : on note + 7,2 % à fin juillet et + 2,4 % ce mois-ci.

Les remboursements des **masseurs kinésithérapeutes** et des infirmiers n'enregistrent que peu de variation entre juin et juillet. Les taux d'évolution sur les sept premiers mois sont respectivement de **+ 2,3** % et **- 1,2** %.

Les remboursements **d'analyses médicales** en laboratoire continuent leur hausse initiée en début d'année 2025. Néanmoins le taux PCAP reste négatif avec - 8,1 % du fait de la décroissance initiée en 2024.

Les remboursements liés aux **transports de patients** restent à un niveau soutenu avec 2,9 % fin juillet. Le premier mois des vacances estivales est en légère baisse par rapport à juin (- 0,4 %).

Les versements **d'indemnités journalières** (IJ) **maladie** se hissent à **4,9** % d'évolution à fin juillet. Les remboursements repartent à la hausse après une décélération constatée le mois précédent. Par rapport au mois précédent les versements **IJ AT** sont positifs (+ 1,8 %) après trois mois en baisse et sur les sept premiers mois de l'année on note **+ 0,9** % d'évolution PCAP.

Les remboursements de **médicaments délivrés en ville** de juillet rompent la tendance haussière avec une baisse de - 1,1% par rapport à juin. Néanmoins, le taux PCAP reste dynamique avec + 5,8 %. Les **médicaments rétrocédés** affichent une baisse mensuelle de -1,4 % et une évolution à fin juillet de +2,3 %.

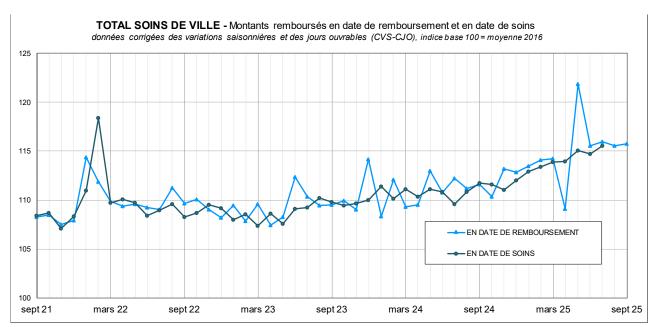
Enfin, les **dispositifs médicaux** (LPP) progressent de **2,9** % en évolution PCAP et les remboursements de juillet sont inférieurs à ceux de juin (+ 2,4 %).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CIO	(Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				
à fin juillet 2025 avec les remb. à fin septembre 2025	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés	RA à fin juil 2024	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés	RA à fin juil 2024	au mois précédent RA	
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,8%	+0,3%	+5,0%	+1,5%	+3,6%	+1,0%	+5,8%	+1,7%	-0,3%	
Soins de ville hors produits de santé	+1,8%	-1,1%	+4,1%	+0,6%	+2,8%	-0,3%	+5,1%	+1,0%	+0,4%	
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+3,1%	+0,0%	+5,6%	+0,5%	+5,9%	+2,8%	+8,2%	-0,2%	+0,2%	
- Médecins généralistes	+0,9%	-2,9%	+4,0%	-0,6%	+4,5%	+0,2%	+8,0%	+0,7%	-0,2%	
- Médecins spécialistes	+4,2%	+1,7%	+6,2%	+3,1%	+6,0%	+4,0%	+7,6%	+2,1%	-0,1%	
- Dentistes	+2,4%	-1,6%	+5,1%	-7,0%	+7,2%	+3,1%	+10,0%	-10,5%	+2,4%	
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,7%	-2,0%	+4,9%	+0,9%	+0,3%	-2,4%	+4,4%	+1,6%	+0,1%	
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,1%	-1,0%	+5,7%	+2,3%	+2,3%	-0,9%	+5,9%	+1,7%	+0,2%	
- Infirmiers	-0,6%	-2,7%	+3,4%	-0,1%	-1,2%	-3,2%	+2,5%	+1,2%	-0,1%	
Laboratoires	-10,9%	-15,0%	-7,3%	-12,3%	-8,1%	-12,6%	-4,4%	-9,1%	+0,7%	
Frais de transports	+2,6%	+0,7%	+4,6%	+2,7%	+2,9%	+0,8%	+5,1%	+1,6%	-0,4%	
Indemnités journalières (IJ) :	+3,5%	+4,4%	+3,3%	+2,2%	+3,5%	+3,6%	+3,4%	+3,6%	+1,3%	
- IJ maladie	+4,8%	+6,4%	+4,6%	+2,1%	+4,9%	+5,5%	+4,8%	+4,4%	+1,0%	
- IJ ATMP	+1,2%	+0,9%	+1,2%	+2,4%	+0,9%	+0,2%	+1,0%	+2,3%	+1,8%	
Produits de santé (médicaments + LPP)	+4,3%	+2,2%	+6,6%	+3,1%	+4,9%	+2,7%	+7,3%	+3,1%	-1,4%	
Médicaments :	+4,7%	+2,9%	+6,5%	+3,7%	+5,6%	+3,6%	+7,6%	+3,4%	-1,1%	
- Médicaments délivrés en ville	+5,0%	+3,4%	+6,7%	+4,4%	+5,8%	+4,0%	+7,7%	+3,9%	-1,1%	
- Médicaments rétrocédés	-0,5%	-7,5%	+4,2%	-6,2%	+2,3%	-3,5%	+6,1%	-5,0%	-1,4%	
LPP	+3,3%	+0,2%	+6,8%	+1,3%	+2,9%	-0,1%	+6,2%	+2,0%	-2,4%	

Source : MSA.



^{[1] -} Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.



Source : MSA.

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO[1])

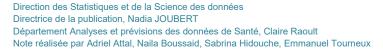
En date de soins CVS-CJO, les dépenses relatives à l'ODMCO sont en hausse de 9,5 % à fin aout 2025 en taux PCAP. Les dispositifs médicaux en sus, la part tarif et les dépenses relatives aux médicaments en sus ont progressé respectivement de 18,0 %, 8,7 % et 7,4 %.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CIO			n en ACM plète mobile)		Év (période co	Évolution par			
à fin juillet 2025 avec les remboursements à fin septembre 2025	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juillet 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	rapport au mois précédent RA	
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+5,6%	+5,2%	+7,8%	+3,6%	+9,5%	+9,3%	+10,6%	-1,5%	
- Part tarif	+4,5%	+3,5%	+7,3%	+3,7%	+8,7%	+7,8%	+10,2%	-0,8%	
- Médicaments en sus	+9,9%	+15,7%	+6,5%	+10,1%	+7,4%	+12,8%	+4,6%	-2,9%	
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+10,0%	+9,1%	+15,1%	-3,2%	+18,0%	+16,8%	+22,7%	-5,3%	

Source : MSA.

^{[1] -} Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables







6/ Points d'actualité

• Pharmacie délivrée en ville

Sur douze mois, la hausse en montant remboursé des **remboursements de médicaments délivrés en officine**, en date de remboursement et en données brutes est de **4,8** % à fin septembre 2025.

L'usage progressif de médicaments innovants et onéreux et l'extension d'indication entrainent à la hausse les montants remboursés.

Ainsi, trois médicaments agissant contre des pathologies cardiovasculaires poursuivent leur tendance à la hausse depuis leur commercialisation et contribuent fortement à la croissance des montants remboursés :

- **Vyndaquel**®, un traitement ayant obtenu une extension d'indication en mai 2021 contre l'amylose cardiaque, dont le prix pour un dosage à 61 mg est de 7 261 €, impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **1,9 point**.
- **Forxiga**® et **Entresto**®, deux traitements contre l'insuffisance cardiaque chronique, commercialisés respectivement en avril 2020 et octobre 2018, ont ensemble un impact de **0,6 point**.

Ensuite, parmi les médicaments qui contribuent le plus à la croissance se trouvent des traitements contre le cancer de la prostate dont la tendance à la hausse se poursuit également depuis leur commercialisation : **Erleada® et Nubeqa®**, commercialisés respectivement en avril 2020 et mars 2021, impactent ensemble l'évolution des remboursements de **0,5 point**.

Puis, parmi les médicaments plus récents et qui contribuent le plus à la croissance se trouve un traitement contre plusieurs types de cancers hématologiques, **Brukinsa®**, commercialisé en janvier 2024 et qui impacte l'évolution des remboursements de **0,4 point**.

Enfin, depuis le 14 décembre 2024, le vaccin contre le zona **Shingrix**® est remboursé à 65 % chez les personnes immunodéprimées et chez l'ensemble des personnes de 65 ans et plus. Les montants remboursés associés représentent 10 millions d'euros depuis décembre 2024 et impactent l'évolution des remboursements de **0,8 point**.

Champ

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM: Année complète mobile. **ALD**: Affection de longue durée

CVS-CJO: Correction des variations saisonnières et des jours

ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité. **Fir :** Fonds d'investissement régional.

LPP: Liste des produits et des prestations.

ODMCO: Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

